

## Engagement d'inscription au registre des lobbyistes envers une institution publique ou un titulaire d'une charge publique

Tout en reconnaissant que le lobbyisme constitue un moyen légitime d'accès aux institutions parlementaires, gouvernementales et municipales, la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme établit clairement le droit du public de savoir qui cherche à exercer une influence auprès de ces institutions.




Je <sup>(nom)</sup> \_\_\_\_\_, exerçant un emploi ou une fonction au sein de <sup>(entreprise ou organisation)</sup> \_\_\_\_\_, m'engage à déclarer ou à faire les démarches nécessaires afin que le plus haut dirigeant ou le représentant dûment autorisé déclare au registre des lobbyistes, dans les délais prescrits par la Loi, l'objet des communications d'influence de l'entreprise ou de l'organisation effectuées auprès de <sup>(institution publique)</sup> \_\_\_\_\_ visant à <sup>(mandat de lobbyisme)</sup> \_\_\_\_\_.

- ou -

Je <sup>(nom)</sup> \_\_\_\_\_, lobbyiste-conseil agissant pour le compte de <sup>(client)</sup> \_\_\_\_\_, m'engage à déclarer au registre des lobbyistes, dans les délais prescrits par la Loi, l'objet des communications d'influence effectuées auprès de <sup>(institution publique)</sup> \_\_\_\_\_ visant à <sup>(mandat de lobbyisme)</sup> \_\_\_\_\_, pour lesquelles j'ai reçu un mandat du client.

Le registre des lobbyistes est accessible à : <https://www.lobby.gouv.qc.ca>

L'inscription électronique est gratuite et les délais maximaux selon les types de déclarations sont :

Type de déclaration	Lobbyiste-conseil	Lobbyiste d'entreprise et lobbyiste d'organisation*
 <p><b>Déclaration initiale</b> Première inscription d'un lobbyiste-conseil ou d'un lobbyiste d'entreprise ou d'organisation</p>	<p style="text-align: center;"><b>30 jours</b></p> <p>suivant le jour des premières activités de lobbyisme pour que votre déclaration initiale soit publiée</p>	<p style="text-align: center;"><b>60 jours</b></p> <p>suivant le jour des premières activités de lobbyisme pour que votre déclaration initiale soit publiée</p>
 <p><b>Avis de modification</b> Permet d'inscrire tout changement au contenu de la déclaration, y inclut l'exercice de nouvelles activités de lobbyisme</p>	<p style="text-align: center;"><b>30 jours</b></p> <p>suivant le changement pour que votre avis de modification soit publié</p>	<p style="text-align: center;"><b>30 jours</b></p> <p>suivant le changement pour que votre avis de modification soit publié</p>
 <p><b>Renouvellement</b> Doit être fait sur une base annuelle lorsqu'il y a des mandats encore actifs</p>	<p style="text-align: center;"><b>30 jours</b></p> <p>suivant la date anniversaire de votre déclaration initiale pour que votre renouvellement soit effectué</p>	<p style="text-align: center;"><b>60 jours</b></p> <p>suivant la fin de l'année financière de votre entreprise ou de votre organisation pour que votre renouvellement soit effectué</p>

\_\_\_\_\_  
Signature et titre du signataire (le cas échéant)